



RAPPORT DE CONSULTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA

INFORMATIONS DE BASE SUR LE REGROUPEMENT

- Organisation syndicale;
- 1 500 syndicats, 8 fédérations, 13 conseils centraux;
- 300 000 travailleuses et travailleurs;
- Ensemble des régions du Québec.

INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION UTILISÉ PAR LE REGROUPEMENT

- Comité exécutif de la CSN

ODD PRIORITAIRES POUR VOTRE REGROUPEMENT

- L'ensemble des ODD nous apparaît important. Nous avons choisi d'en cibler 7, soit : ODD 1; ODD 3; ODD 4; ODD 5; ODD 8; ODD 10; ODD 13.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment faire pour réaliser les ODD au Canada?

Pour réaliser les ODD qui sont prioritaires pour votre regroupement, quels sont les politiques, les investissements ou les actions que le Canada devrait mettre en œuvre selon vous?

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- augmenter le salaire minimum à 15\$;
- améliorer les programmes de soutien du revenu pour assurer à toutes et à tous un revenu qui couvre les besoins de base;
- assurer l'accessibilité à des services publics de qualité et gratuits dans l'ensemble des régions;
- améliorer l'accès aux logements sociaux.

ODD3 : Santé et bien-être

- mettre en place un régime public et universel d'assurance médicaments;
- investir dans les services de soutien à domicile;
- assurer l'accessibilité, dans l'ensemble des régions, à des services de santé et des services sociaux gratuits et de qualité.



ODD 4 : Éducation et apprentissage tout au long de la vie

- assurer un financement public adéquat;
- améliorer l'accès à la formation des adultes;
- mettre en place des mesures d'aide aux individus voulant se former, y compris aux personnes n'étant pas en emploi : aide financière pour les formations à temps partiel, services de garde gratuits, formation sur les lieux de travail et durant les heures de travail, aide particulière pour les individus vivant dans la pauvreté ou se trouvant dans une situation financière difficile, etc.;
- maintenir une offre éducative de qualité et diversifiée dans l'ensemble des régions.

ODD5 : Égalité des sexes

- assurer l'équité salariale et l'égalité en emploi;
- mettre en place des programmes et des mesures pour faciliter la conciliation famille-travail-études;
- favoriser la participation des femmes dans les lieux de pouvoir et en politique.

Par ailleurs, tout ce qui contribue à la réalisation des autres objectifs, particulièrement ceux touchant à la pauvreté et aux inégalités, aura des retombées positives sur l'égalité des sexes.

ODD 8 : Croissance soutenue, plein emploi et travail décent

- investir dans les infrastructures, notamment le transport collectif;
- améliorer la protection des travailleuses et des travailleurs occupant des emplois atypiques;
- promouvoir la syndicalisation et la négociation collective;
- miser sur le dialogue social;
- bonifier le programme d'assurance-emploi;
- continuer d'être une terre d'accueil pour les immigrantes et immigrants;
- mettre en place des mesures pour favoriser une participation accrue des groupes sous-représentés dans la population active;
- accentuer les investissements en éducation et en formation de la main-d'œuvre.



ODD 10 : Réduction des inégalités

- viser la création d'emplois de qualité;
- rehausser le salaire minimum à 15 \$;
- promouvoir la syndicalisation et la négociation;
- miser sur une fiscalité progressive et lutter contre l'évitement fiscal et les paradis fiscaux;
- assurer l'accessibilité à des services publics de qualité et gratuits dans l'ensemble des régions;
- assurer l'intégration des personnes immigrantes, des personnes autochtones et des personnes en situation de handicap ou plus vulnérables sur le marché du travail.

ODD 13 : Lutte aux changements climatiques

- investir dans les énergies renouvelables et le transport collectif;
- assurer une transition juste avec une planification stratégique qui inclut les travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité;
- mettre en place des mesures de soutien et d'accompagnement pour les personnes et les communautés qui font face à ces changements;
- mettre en œuvre des mesures de formation et de requalification des compétences de la main-d'œuvre;
- mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien pour les personnes et les communautés touchées par la transition énergétique.

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Quels sont actuellement les plus grands obstacles au Canada pour parvenir à ne laisser personne de côté?

- L'insuffisance des investissements publics.
- L'absence de stratégies cohérentes et ambitieuses pour lutter contre les inégalités et la pauvreté.

Comment le Canada peut-il s'assurer d'être plus inclusif et de ne laisser personne de côté dans la réalisation des ODD (de manière générale ou de manière spécifique en lien avec vos enjeux prioritaires)?

- L'élaboration et l'adoption de programmes ou de politiques devraient toujours s'appuyer sur une approche intersectionnelle et faire l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes.